

LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AVEC COOPANAME : PLUS DE SOLIDARITÉ POUR MOINS DE RISQUES

1er novembre 2007

Fiche d'expérience NOVEMBRE 2016

MOTS CLÉS : développement économique, création d'activité, économie sociale et solidaire

**PROFESSION
BANLIEUE**

• COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AVEC COOPANAME : PLUS DE SOLIDARITÉ POUR MOINS DE RISQUES

Contexte et origine	1
Principes et fonctionnement	2
Activité en Seine-Saint-Denis	3
Perspectives	5
Témoignage	6
Fiche synthétique	7

Résolument ancrée dans l'économie sociale et solidaire, la coopérative d'activité et d'emploi (Cae) Coopaname a pour ambition de développer un autre rapport à la création d'activité, au travail et à l'économie, basé sur la coopération, la solidarité et l'inventivité.

Coopaname permet à tout porteur de projet de se lancer tout en étant salarié de la coopérative. Chacun peut rester autant de temps qu'il le souhaite et choisir de s'investir dans la coopérative tout en développant sa propre activité et en bénéficiant des outils d'accompagnement proposés.

L'antenne de Coopaname en Seine-Saint-Denis est désormais un acteur identifié de la création d'activité sur le territoire. Avec 60 Coopanameiens séquanodionysiens, la Cae souhaite aujourd'hui mieux se faire connaître des jeunes.

CONTEXTE ET ORIGINE

Un modèle à part, ancré dans l'économie sociale et solidaire

Né pionnières d'entreprises, ni couvertes, ni incubateurs, les coopératives d'activité et d'emploi (Cae) constituent un cadre spécifique pour le développement d'activités individuelles et collectives. Celui-ci s'inspire du principe du partage égalitaire d'entrepreneurs, mais neu à l'aune de l'économie sociale et solidaire: une gouvernance statutairement démocratique, toute personne ayant toujours une voix au sein de l'assemblée générale des associés, quels que soient la nature et le poids de son activité. Coopaname est une société anonyme (Sa) sous statut de société coopérative ouvrière de production (Scop). L'idée est bien de faire entreprise partagée à partir des activités de

tous les entrepreneurs, en mutualisant plusieurs services (comptable, administratif...).

Coopaname a été créée en 2004. Elle est aujourd'hui la Cae la plus importante de France, réunit 750 personnes et est en progression constante depuis sa création. Son siège, qui est aussi un lieu d'activité à part entière (ateliers, reprographes, suivi individuel, administratif), est implanté dans le 20^e arrondissement de Paris, rue Albert-Marguer. Afin de s'ancrer peu à peu dans une vie locale, la Cae s'est implantée en 2006 en Seine-Saint-Denis, à Aubervilliers, avec l'ambition de devenir un outil de développement local au service du territoire. Depuis ses débuts, la coopérative a essaimé et compte aujourd'hui, outre le siège, cinq antennes en région parisienne (Paris, Cooptrahis), étant spécialisée dans les services à la personne) et une autre au Mans. Néanmoins, Coopaname reste une seule et unique entité juridique.

Résolument ancrée dans l'économie sociale et solidaire, la coopérative d'activité et d'emploi (Cae) Coopaname a pour ambition de développer un autre rapport à la création d'activité, au travail et à l'économie, basé sur la coopération, la solidarité et l'inventivité. Coopaname permet à tout porteur de projet de se lancer tout en étant salarié de la coopérative. L'antenne de Coopaname en Seine-Saint-Denis est désormais un acteur identifié de la création d'activité sur le territoire.

• **Emplacement :** Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article :**

<https://www.professionbanlieue.org/La-creation-d-activite-avec-Coopaname-plus-de-solidarite-pour-moins-de-risques>